

Quelle eau faire boire aux animaux ? Comment potabiliser ?

Enjeux

Ces dernières années interrogent sur les solutions pratiques pour capter, stocker et distribuer l'eau aux animaux sur les parcelles et dans les bâtiments. Quels types d'aménagements peuvent être réalisés et comment les concevoir? Une occasion pour mûrir la question et échanger les expériences à ce sujet sur le Pilat.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Rendez-vous lors d'une formation en 3 temps :

Une journée collective le 31 janvier 2022 de 9h à 17h

Matin (salle à St Paul-en-Jarez)

● Apports et échanges sur l'eau et la santé animale

Midi: repas partagé tiré du sac

Après-midi (chez Ludovic Gay à St Paul-en-Jarez):

● Visite des différents aménagements réalisés: forage, captage de sources, récupération d'eaux de toiture

● Discussions sur la qualité de l'eau, la conception des aménagements et leurs coûts

Des apports complémentaires avant et après la journée

● Accès à 10 modules en ligne via la plateforme Agrilearn

● Accompagnement individuel sur chaque ferme (3h/personne)

Formation proposée pour un groupe de 15 personnes maximum → Intervention de Jérôme Crouzoulon (Alterelev) → Financement via les crédits VIVEA disponibles (750,5€/personne) + reste à charge estimé à 205€/personne pour l'accompagnement individuel

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

01 janv 2023 (1hrs)

En distanciel
42

Jérôme Crouzoulon, formateur indépendant en santé et nutrition animale

31 janv 2023 (7hrs)

Ludovic Gay
Saint Paul en Jarez

Jérôme Crouzoulon, formateur indépendant en santé et nutrition animale

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 31/01/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA Adhésion ADDEAR 42 agriculteur
100euros/an et porteur de projet
20euros/an. Frais pédagogiques pour les personnes non éligibles: nous consulter.
L'absence de droit formation ne doit pas être un frein, nous co

Plus de renseignements

Pierre Crouzoulon
pierre@addear42.fr
ADDEAR Loire
148, chemin du Treuil
42330 CHAMBOEUF
Tel. 07 60 74 80 27
N° d'organisme de formation :
82420117742

Taux de satisfaction : 92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations.%

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.



Modalités d'accès :